



Note d'information

Etudes

Madame, Monsieur,

La commune de Vic la Gardiole a pris la décision, collégalement, de revenir à la semaine de 4 jours. La nouvelle organisation, présentée lors de la réunion publique du lundi 27 novembre 2017, et validée en conseils d'écoles, modifie de façon importante le fonctionnement de nos Accueils de Loisirs Périscolaires, en particulier le soir.

Fonctionnement de l'étude :

La commune a décidé de maintenir l'aide aux devoirs du soir en proposant d'ouvrir à 30 places le nombre d'enfants accueillis, en parallèle du premier temps d'accueil du soir.

Ce nombre de places étant relativement limité, nous vous informons que vous pourrez y inscrire votre enfant au maximum deux fois par semaine, tout au long de l'année scolaire.

Les feuilles d'inscription vous indiqueront les délais à respecter pour les réservations. L'inscription de votre enfant sur ce créneau sera également possible en ligne via le Portail Famille.

Considérant avec regret le fait que cette organisation est beaucoup moins souple que celle que nous avons jusqu'à aujourd'hui, nous vous informons que le secrétariat du service Enfance Jeunesse se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Nous vous invitons enfin à prendre connaissance du règlement intérieur qui permet de se faire une idée précise du fonctionnement du service.

Vous remerciant pour votre compréhension et votre confiance.